

Communiqué de presse

Le ministère de la justice recrute

GARANTS DU DROIT ET DES LIBERTES : DEVENEZ MAGISTRATS !

15 janvier 2020



Devenir magistrat, c'est exercer, au sein de l'autorité judiciaire, des fonctions à haut niveau de responsabilité, avec de multiples perspectives d'évolution.

L'inscription au concours d'accès à l'Ecole nationale de la magistrature (ENM) est ouverte [ici](#) du 13 janvier 2020 au 13 mars 2020.

Une fonction essentielle

Défenseur de l'intérêt général, garant du droit et des libertés, le magistrat exerce un **métier d'excellence à la fois passionnant et exigeant**. Ancré dans la vie de la cité, il rend la justice, ou défend les intérêts de la société, **au nom du peuple français**. En prise directe avec le quotidien des citoyens, ce métier comporte **une grande dimension humaine, sociale et intellectuelle**. Il requiert **rigueur et éthique**.

Une réforme des concours pour une meilleure accessibilité

A compter de janvier 2020, la réforme des concours permet un meilleur accès par les professionnels et les étudiants aux carrières de magistrat. Elle prend en compte la pluralité des profils des candidats. Elle comprend désormais moins d'épreuves, des matières au choix et privilégie les cas pratiques, épreuves plus en adéquation avec le profil de professionnels. Elle valorise **les parcours professionnels pour les 2^e et 3^e concours** et la **capacité de raisonnement** des candidats.

Une voie d'accès adaptée pour chaque profil de candidat

Vous disposez d'une connaissance pointue du droit, d'une aptitude à décider et d'une grande capacité d'écoute, trois concours vous sont proposés. Ils s'adressent à des profils divers :

Le 1^{er} concours est destiné aux titulaires d'un diplôme de niveau Bac+4 âgés de 31 ans au plus : c'est la voie d'accès principale à la magistrature.

Le 2^e concours s'adresse aux fonctionnaires ou agents publics exerçant depuis au moins 4 ans, qu'ils soient greffiers, lieutenants de police, inspecteurs du travail, professeurs, etc.

Le 3^e concours est dédié aux candidats justifiant d'au moins 8 ans d'activité dans le secteur privé et leur permet de se reconverter professionnellement au sein de la magistrature.

Vous pouvez candidater sur enm.justice.fr ou par envoi postal en LRAR à l'aide du formulaire d'inscription disponible auprès de l'ENM. **Les épreuves d'admissibilité des trois concours se dérouleront du 25 au 29 mai 2020.**

Un métier aux 100 fonctions

La diversité des fonctions et des champs d'activité sont une source d'enrichissement personnel et professionnel du métier de magistrat. Au cours de sa carrière, le magistrat peut **changer plusieurs fois de fonctions** : travailler au siège en tant que juge d'instruction, puis rejoindre le parquet en tant que procureur par exemple. Cette très grande diversité des fonctions permet au magistrat d'intervenir notamment en matière civile et pénale, pénitentiaire, économique, internationale, familiale et de protection de l'enfance.

Leur engagement, leur motivation, leur préparation aux concours d'accès à l'ENM, Marie et Matthias nous en parlent :



Matthias – auditeur de justice 2e concours

Quelle est la raison pour laquelle vous avez choisi cette voie, à votre avis quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Mes parents étant nés sous un régime dictatorial en Argentine, j'ai voulu œuvrer à la défense de la liberté comme valeur cardinale à toute démocratie. Les qualités requises sont la probité, la rigueur, l'humanité et l'ouverture d'esprit.

Quels conseils donneriez-vous aux potentiels candidats pour préparer le concours d'entrée à l'ENM ?

Il faut avant tout s'informer sur la méthodologie indispensable attendue par les correcteurs, faire preuve d'un travail quotidien tout en s'accordant

quelques temps de repos nécessaires, et d'une discipline pendant une année.

Quel a été votre parcours avant l'ENM ?

Avant l'ENM, j'ai exercé pendant 5 ans comme officier de police en Seine-Saint-Denis puis 2 ans comme Directeur de Police municipale à Lyon.

A quelles fonctions vous destinez-vous ?

Le choix est multiple mais les fonctions pénales m'attirent davantage notamment celles de juge d'application des peines, de juge des enfants et de juge d'instruction.



Marie – auditrice de justice 1er concours

Quelle est la raison pour laquelle vous avez choisi cette voie, à votre avis quelles sont les qualités requises pour exercer ce métier ?

Le métier de magistrat est passionnant. Il permet d'être au cœur des débats de société.

La diversité des fonctions qu'offre la magistrature est particulièrement attractive. Les qualités requises selon moi pour être magistrat sont la rigueur, l'intégrité et une certaine résistance au stress. Ce métier implique également une qualité d'écoute et une aisance relationnelle.

Quels conseils donneriez-vous aux potentiels candidats pour préparer le concours d'entrée à l'ENM ?

Il faut comprendre ce qui est attendu par les examinateurs pour orienter ses révisions et trouver sa propre méthodologie de travail. Il est important de travailler en groupe et d'être persévérant même si les résultats obtenus ne sont pas toujours à la hauteur des espérances. Il est nécessaire de continuer à avoir des loisirs, voir des amis et sortir pour garder un lien social.

Quel a été votre parcours avant l'ENM ?

J'ai commencé mon parcours en droit par un IUT Carrières Juridiques. Je souhaitais avoir une approche plus généraliste et plus pratique du milieu juridique. J'ai poursuivi mon parcours en me spécialisant en droit privé en troisième année et en Master 1 (Master 1 Droit privé fondamental à la faculté de Grenoble). Puis j'ai choisi un master 2 professionnel (Master 2 Droit privé et sciences criminelles, profession judiciaire à Lyon III) afin d'avoir une expérience professionnelle et ainsi mettre en application mes connaissances.

A quelles fonctions vous destinez-vous ?

Pour le moment, les fonctions pénales que ce soit au siège ou au parquet (substitut de procureur, juge d'instruction, juge d'application des peines, juge des enfants) m'attirent. Cependant, j'attends d'effectuer le stage en juridiction car il me permettra de savoir véritablement la ou les fonctions dans lesquelles je me projette.

